

Cupido alcetas
L'azuré de la faucille



Heteropterus morpheus
Le miroir



Brintesia circe
Le silène



Lysandra bellargus
Le bel argus



Colias australis
Le fluoré



Melitae didyma
La mélitée orangée

Papillons des pelouses calcaires

Les pelouses calcaires sont protégées au niveau européen. Celle du Puy de Vaur est classée en Zone nationale d'intérêt floristique et faunistique (ZNIEFF) en raison d'espèces patrimoniales rares en Auvergne : chez les plantes à fleurs la Gentiane ciliée, la Céphalantère de Damas, l'Ophrys mouche, l'Ophrys militaire l'Ophrys bécasse, la Carline à feuilles d'Acanthe et chez les papillons le Miroir, qui possède très peu de stations en Auvergne.



Les pelouses calcaires nécessitent un entretien régulier pour éviter l'envahissement par une végétation trop haute qui serait défavorable aux plantes herbacées, en particulier les orchidées. Sur le versant sud, le pâturage par un troupeau de moutons contribue au maintien d'une herbe rase, indispensable à la présence de ces groupements végétaux remarquables pour le département du Cantal .